

La Lettre du Plan de Mobilité

L'état d'avancement du diagnostic et les résultats des enquêtes mobilité auprès des élus et des habitants

- La phase de diagnostic est en cours d'achèvement. Cette démarche a été l'occasion de mettre en lumière les conditions et pratiques de déplacements, les interactions avec les territoires extérieurs ainsi que les atouts et faiblesses des différents modes de transport.
- Cette démarche, conjointe sur les Communautés de Communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais, a notamment été alimentée par deux enquêtes permettant de mieux comprendre les habitudes de chacun, les difficultés rencontrées et les attentes en matière de mobilité :
 - > Un questionnaire auprès des élus (la totalité des communes ont répondu) ;
 - > Une enquête auprès des usagers, réalisée sur internet, entre le 15 février et le 1er avril (638 réponses obtenues sur la Communauté de Communes).

Merci de votre participation !

Les premiers éléments de l'étude



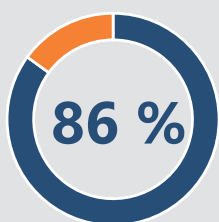
Un territoire à vocation rurale marqué par la prédominance de l'automobile



- Même si le territoire n'est pas directement desservi par des infrastructures majeures, il reste à proximité des axes nationaux (voies ferroviaire et autoroutière Rennes - Laval - Paris), qui sont des atouts en matière d'attractivité
- En tant que pôle interne, Ernée répond à la plupart des besoins de déplacements du quotidien, ce qui limite les déplacements nécessaires vers l'extérieur...
- Tandis-que les polarités externes (Laval, Fougères, Mayenne...) restent à des distances raisonnables
- Des usagers, qu'ils soient habitants ou actifs, globalement satisfaits de leurs conditions de déplacements

- Actuellement, une organisation territoriale et des offres de mobilité alternative, faisant de l'automobile, la seule réponse pertinente
- Des volumes de trafic très importants sur la N12 (jusqu'à 15 000 véhicules / jour dans la traversée d'Ernée) engendrant régulièrement des difficultés de circulation et provoquant un sentiment d'insécurité pour les modes doux (marche, vélo...)
- Une prédominance de l'automobile qui interroge sur la vulnérabilité énergétique et budgétaire des ménages et la qualité des espaces publics

Part modale de la voiture tous motifs confondus



■ Voiture ■ Autres modes

- 10 % pour la marche
- 1 % pour les transports collectifs (bus/train)
- 2 % pour le vélo
- 1 % pour le covoiturage

Des ménages multimotorisés : 47 % disposent de deux voitures et plus



- 44 % des ménages ont un seul véhicule
- 9 % ne disposent pas de voiture

Des vitesses jugées élevées par les élus sur les entrées de commune et dans les traversées de bourg



- 48 % des usagers pointent les difficultés de circulation liés au trafic et le non respect des règles de conduite



- 3 lignes routières régionales desservant la Communauté de Communes de l'Ernée
- La ligne Express 145 qui relie Ernée au centre-ville de Laval en moins de 40 minutes
- Une offre de Transport à la Demande qui permet aux plus isolés de se rendre sur Fougères et Mayenne
- Une tarification qui rend les transports collectifs plus économiques que l'automobile

- A l'exception de la ligne Express 145, les offres sont orientées pour la desserte des établissements scolaires, et sont donc peu attractives pour les actifs
- Une offre de Transport à la Demande qui ne permet pas de se rendre sur Ernée malgré les services et équipements proposés
- Des carences dans la communication et la lisibilité de l'information
- Des lignes de transport collectifs qui ne sont pas suffisamment connectées aux autres modes de déplacements



Plus de **70 %** des répondants à l'enquête Mobilité jugent l'offre de transports inadaptée **vers leur lieu de travail ou le pôle le plus proche**

Près de **50 %** jugent l'offre adaptée **vers Laval**

Les attentes des habitants et des élus sur les transports collectifs

- 1 L'amélioration et le développement de l'offre vers les principaux pôles...
- 2 ... pour répondre aux besoins des personnes âgées, des actifs ou personnes sans emploi, et des jeunes
- 3 Le développement de l'information sur les offres existantes



Les modes actifs et les solutions alternatives, un potentiel non négligeable mais une pratique encore faible



- Un potentiel de développement de la pratique cyclable non négligeable : proximité des pôles, culture du vélo...
- Un maillage intense de voiries sur lequel s'appuyer pour développer le covoiturage et des itinéraires cyclables

- A l'exception de la marche, une pratique faible des modes actifs et des solutions alternatives
- Une absence de maillage cyclable et de services associés (stationnement, location, jalonnement...)
- Des solutions alternatives encore peu développées (covoiturage, actions de mobilités solidaires...)

Les freins à la pratique cyclable

- 1 L'absence d'aménagements sécurisés
- 2 Le sentiment de danger et la cohabitation difficile entre les modes
- 3 Le relief



Une priorité commune à tous : **Créer des aménagements sécurisés**



La prochaine lettre du Plan de Mobilité présentera les premiers éléments de la stratégie de mobilité

